

## ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du jeudi 6 décembre 2018, à 20h15,  
à Romont, Bâtiment de l'Ancien Couvent des Capucins

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Présidence</b> | M. Dominique BUTTY                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Président                      |
| <b>Présents</b>   | <b>Pour la Commune de Romont</b><br>M. Jean-Denis CORNU Vice-syndic, directeur finances/économie<br>M. Didier DEMIERRE Conseiller communal, directeur dicastère domaines/bâtiments/forêts<br><br><b>Pour la Bourgeoisie</b><br>16 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont, sur 278 convoqués                                                                                                                                                                                                                                          |                                |
| <b>Excusés</b>    | <b>Pour la Bourgeoisie</b><br>Mmes/MM.<br>Lyliam PITTET - Didier PITTET - Odile PITTET - David PITTET - Najet KHOUDJA - Raouf KHOUDJA - Aurélie JAQUET - Jean-Claude CORNU - Marlène CORNU - Dragana STANISAVLJEVIC - Sandra KRIEGER - Pascaline CALIGIURI - Angelo CALIGIURI - Ibadete OLLURI - Séverine BLANC - José CORDEY - Isabelle CORDEY - Marta LUIS MATEUS - Teresa CERÙ - Giancarlo CERÙ - Milica ANDRIC -Maurice AYER - Sandra AYER - Jean-Yves SALOMONE - José SAN MARTIN - Antonia SAN MARTIN - Jacinta de Jesus PASSEIRA - Vesna WICHT - Liliane CORNU |                                |
| <b>Rédacteur</b>  | M. Yves BARD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Secrétaire communal            |
| <b>Dactylo</b>    | Mme Kéziah PEREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Apprentie employée de commerce |

## OUVERTURE DE LA SEANCE

En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Dominique BUTTY, Syndic de Romont, salue les Bourgeoises et les Bourgeois de notre Ville et déclare cette Assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille Officielle du 23 novembre 2018, convocation personnelle datée du 9 novembre 2018 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme 2 scrutateurs, soit Mme Anne CHATTON et Mme Laure MUSSILIER qui indique la présence de 16 personnes ce soir sur les 278 Bourgeoises et Bourgeois convoqués.

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 19 avril 2018.
3. Budgets 2019
  - 3.1 Présentation du budget.
  - 3.2 Demande de crédit complémentaire pour l'aménagement extérieur de l'Ancien Couvent des Capucins.

4. Désignation de l'Organe de révision des comptes bourgeoisiaux.
5. Divers.

**Aucune remarque n'étant formulée concernant l'ordre du jour, celui-ci est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.**

## **1. ACCUEIL**

Voir rubrique « Ouverture de la séance » ci-avant.

M. le Président passe sans transition au point 2 de l'ordre du jour.

## **2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 19 AVRIL 2018**

Aucune remarque n'étant formulée concernant son contenu, M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité, avec remerciements à son auteur M. Yves Bard pour sa parfaite rédaction.

## **3. BUDGETS 2019**

M. le Président indique que le déroulement proposé pour le traitement des budgets est le suivant :

Pour débiter, M. Jean-Denis CORNU, fournira quelques explications concernant les budgets de 2019 avec examen détaillé des divers chapitres des budgets et votes éventuels des objets contestés.

La demande de crédit sera ensuite présentée et votée de manière individuelle. Puis interviendra le vote final qui se déroulera en deux temps :

1. Le budget des investissements.
2. Le budget de fonctionnement.

Cette manière de faire est identique à celle pratiquée pour le vote des budgets communaux.

Aucune remarque n'étant formulée, M. le Président passe au vote sur la manière de procéder pour l'examen des budgets 2019.

**Cette procédure est acceptée à l'unanimité.**

### **3.1 PRESENTATION DU BUDGET 2019**

M. Jean-Denis CORNU, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, apporte les commentaires suivants aux budgets 2019 :

## ■ BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements représente des dépenses pour un total de CHF 130'000.00.

Un montant de CHF 40'000.00 sera dépensé durant l'année 2019 sur le crédit de CHF 90'000.00 approuvé le 09.12.2015 prévu pour consigner et publier l'histoire de la Bourgeoisie de Romont en 2022.

Un montant supplémentaire de CHF 90'000.00 est inscrit pour financer et terminer la réfection de la deuxième étape de l'Ancien Couvent des Capucins, qui a débuté en 2017. Les crédits initiaux votés en 2015 de CHF 300'000.00, de CHF 50'000.00 en 2017 et de CHF 20'000.00 pour la borne électrique, n'ont pas suffi pour financer la totalité des travaux, tenant compte des imprévus et des compléments. Une demande de crédit est inscrite à l'ordre du jour de cette séance, qui fournira les précisions de cette demande.

## ■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### ➤ Chapitre 020 Administration générale

Les charges administratives restent pratiquement inchangées par rapport au budget 2018.

### ➤ Chapitre 032 Culture

Le montant de CHF 5'000.00 attribué à l'Association culturelle des Capucins est reconduit.

Un montant de CHF 500.00 est prévu pour répondre à des demandes spontanées qui pourraient intervenir en cours d'année.

Dans les recettes figure le montant de CHF 50.00 correspondant aux recettes liées à la vente des brochures dans l'église des Capucins.

### ➤ Chapitre 9 Finances et Impôts

#### Sous-chapitre 94 Immeubles et Domaines

- Dans le compte 940.312.0, qui totalise CHF 38'750.00, un montant de CHF 30'000.00 est inclus en estimation des coûts d'exploitation du chauffage à distance en se basant sur une consommation de mazout, ceci étant donné que le bâtiment n'est pas encore connecté.

- Le compte 940.314.0 qui totalise CHF 19'000.00, comprend un montant de CHF 14'000.00 prévu pour le remplacement du tableau électrique principal, en plus des CHF 5'000.00 de l'entretien courant.

Dans le même sous-chapitre, le compte 940.423.0 relève des recettes supplémentaires pour un montant de CHF 6'220.00 provenant de la location de 4 nouvelles places de parc supplémentaires et de l'augmentation des locations de CHF 80.00 à 100.00 des 4 places parc existantes.

### ➤ Chapitre 95 Gérance de la fortune et de dettes

Y figure une recette de CHF 600.00 représentant les intérêts du prêt de nos liquidités auprès de la Commune de Romont.

La page suivante récapitule les différents chapitres du budget.

Les charges sont estimées à CHF 91'506.00.

Les recettes sont prévues à hauteur de CHF 108'189.00.

Le résultat laisse envisager un excédent de revenus de CHF 16'683.00.

M. Nicolas GRAND s'interroge sur la provenance de l'augmentation de CHF 13'000.00 dans les budgets, au poste 940.312.0 « eau-électricité-chauffage ancien Couvent des Capucins ».

M. Jean-Denis CORNU indique que cette augmentation est la conséquence du futur raccordement au chauffage à distance (CAD) qui est plus onéreux que le mazout, du point de vue de la consommation. Il précise qu'il s'agit d'une estimation qui devra peut-être être corrigée après un exercice complet avec le CAD.

### 3.2 DEMANDE DE CREDIT COMPLEMENTAIRE POUR L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'ANCIEN COUVEN DES CAPUCINS

M. Didier DEMIERRE s'exprime en ces termes :

*« Monsieur le Président de la commission bourgeoisiale,  
Monsieur le Président de la Bourgeoisie,  
Mesdames, Messieurs,*

*Lors de ma prise de fonction en qualité de Directeur des bâtiments, j'ai reçu le dossier du bâtiment des Capucins, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> partie. Toutes les personnes avaient déjà des fonctions bien définies. Il restait encore à recréer la Commission de bâtisse dans le but de relancer la rénovation de l'ancienne morgue appelée plus joyeusement « Foyer des Artistes », puis la mise à l'enquête concernant la rénovation des garages.*

*Si ma première formation de menuisier m'a permis d'avoir une vision claire sur ce dossier, j'ai rapidement été confronté à la réalité de 2020 et rencontré le Service des biens culturels (SBC).*

*Un premier crédit d'un montant de CHF 300'000.00 avait été voté le 9 décembre 2015 sur la base d'un premier projet réalisé par M. ROHNER. Si la première partie a mis du temps à démarrer, vous pourrez maintenant la découvrir pratiquement terminée. Cependant il manque encore des panneaux phoniques afin d'atténuer la résonnance, panneaux qui n'étaient pas prévus au départ.*

*Pour la partie de la rénovation des garages, la coordination avec les entreprises et la crèche Casse-Noisettes était primordiale et s'est déroulée dans les meilleures dispositions malgré la prolongation des travaux. De fil en aiguille, l'installation d'une borne électrique à l'entrée ainsi que le devis estimé pour une réfection partielle de la place supérieure ont débouché sur une demande de crédit de CHF 70'000.00 supplémentaire en décembre de l'année passée.*

*Même si le Service des Biens Culturels (SBC) avait décrété qu'il s'agissait d'une rénovation et non pas d'une nouvelle construction, un ingénieur civil aurait certainement pu porter un regard plus avisé sur les soucis qui n'ont pas tardé à arriver.*

*L'assainissement du mur supérieur par lequel s'infiltrait l'eau de pluie dans des garages moisies était indispensable. Le démontage complet de ces murs, dans un triste état, leur isolation, les raccordements électriques et la remise en état des bordures des places de jeux inférieure et supérieure, sans compter*

*le déplacement des bacs à sable, des barrières et la remise en état de la place de jeux supérieure dont le chiffrage n'était pas compris dans le devis, ont ensuite été effectués.*

*Pensant quand même disposer d'un peu de marge dans le crédit, la Commission a décidé de refaire la place complète jusqu'à l'entrée du passage, sans oublier l'enrobé des places de parc couvertes. Avant cela, il a fallu rehausser les regards, retaper les bordures existantes, évacuer les eaux usées qui stagnaient dans une grille à l'entrée de la parcelle et définir la pente idéale afin d'éviter que les mêmes problèmes du passé resurgissent.*

*La Commission de bâtisse a eu l'occasion de s'entretenir sur place avec M. PYTHON, responsable de l'Entreprise Sulmoni SA pour les explications d'usage des travaux supplémentaires. Il va de soi que nous ne pouvions pas laisser les eaux usées finir dans une gargouille.*

*D'autre part, le studio « local de musique » situé à l'intérieur sera libéré au 31 décembre de ses locataires (la commune de Romont en collaboration avec l'association Reper) afin de transmettre ces locaux à la Crèche Casse-Noisettes. C'est une démarche qui nous semble logique et sensée dans cet endroit.*

*Si certains montants auraient pu être ventilés dans les comptes de fonctionnement, aujourd'hui je **vous demande de valider le crédit de CHF 90'000.00 pour le solde des modifications imprévues et conséquentes** ainsi que la remise en état des jeux. Vous aurez pu remarquer que suite à la réfection totale de cette grande place, nous avons pu créer quatre nouvelles places de parc qui ont trouvé preneurs bien avant leur marquage.*

*Je suis à votre disposition pour d'éventuelles questions et je remercie d'ores et déjà la commission de bâtisse pour sa patience, sa cordiale collaboration et les bonnes décisions prises dans ce dossier. Merci »*

**Cet objet n'ayant suscité aucune remarque, M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.**

M. BUTTY demande ensuite s'il y a encore des questions concernant les budgets 2019 de la Bourgeoisie.

**Tel n'étant pas le cas, M. le Président soumet au vote le budget des investissements et de fonctionnement. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.**

#### **4. DESIGNATION DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES BOURGEOISIAUX**

Pour la désignation de l'Organe de révision des comptes de la Bourgeoisie, M. le Président passe la parole à M. Jean-Denis CORNU, Directeur des finances, dont les propos sont les suivants :

*« L'Art. 98 » Organe de révision de la loi sur les communes précise :*

- 1. L'Assemblée communale ou le Conseil général (dans notre cas l'Assemblée bourgeoisiale) désigne l'Organe de révision, sur la proposition de la Commission financière.*
- 2. L'Organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Son mandat prend fin avec l'approbation des derniers comptes annuels. Une ou plusieurs reconductions sont possibles ; toutefois, la durée du mandat d'un Organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs.*

*Dès l'entrée en vigueur de l'obligation pour les communes de disposer d'un Organe de révision dûment agréé, la Commission bourgeoisiale a décidé de recourir aux services de la même société fiduciaire que celle désignée par la Commune.*

*Dans sa séance du 17 mai 2018, le Conseil général a adjugé le mandat pour 3 ans, soit pour les comptes 2018-2019-2020, à la Société Core Fiduciaire Revicore à Fribourg.*

*Je vous propose donc l'adjudication pour 3 ans (2018 – 2020) à cette même Société, soit **Core Fiduciaire Revicore à Fribourg**, pour un coût annuel de CHF 1'000.00 hors TVA et débours. »*

**Cet objet ne suscitant aucune question, M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité. Est ainsi désigné Organe de révision pour les comptes bourgeoisiaux la Société Core Fiduciaire Revicore, à Fribourg, pour un coût annuel de CHF 1'000.00 hors TVA et débours.**

## 5. DIVERS

M. le Président donne lecture des noms des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse, respectivement la Bourgeoisie de Romont durant l'année en cours, à savoir :

- Mme Carolina GULIN BERMUDEZ.
- Mme Fatima KHRAIZAT.
- M. Adriano LUIS MATEUS.
- Mme Maria LUIS MATEUS.
- Mme Ibadete OLLURI.
- Mme Berta SHEHU.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt cette Assemblée bourgeoisiale en invitant toutes et tous à partager le verre de l'amitié au Foyer des Artistes. Il souhaite à chacune et chacun d'ores et déjà une belle année 2019.

Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président



Dominique BUTTY

Le Secrétaire



Yves BARD

---

### Annexe

1. Présentation PowerPoint « chantier du bâtiment des Capucins »

Distribution le 22.01.2019 à

- Membres de la Commission bourgeoisiale.
- Conseil communal et Chefs de service (via CMI).



























